

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7<sup>e</sup> - 551 34-14

## Vingt-septième assemblée générale



Chaque nouvelle assemblée générale est un moment déterminant dans la vie de l'A.D.I.R. D'une année à l'autre, nous nous retrouvons plus ou moins nombreuses à des réunions, des cérémonies, des manifestations, des pèlerinages. D'une année à l'autre se poursuivent des tâches et des démarches pour aider nos camarades en difficulté... D'une année à l'autre, les membres du bureau, du conseil, les déléguées et les volontaires dévouées qui viennent de plus en plus nombreuses pour les épauler, pensent la vie de notre association, cherchent concrètement comment la rendre plus généreuse, plus utile à toutes.

Mais quand nous réunissons l'assemblée générale, c'est tout ce travail fait en commun que nous vous apportons. Comme, malgré notre bonne volonté, nous en savons les imperfections, les limites ! Mais comme aussi nous avons besoin de nous replonger dans votre foule fraternelle, pour sentir davantage mes camarades, ce que vous attendez de nous ! Car l'A.D.I.R., souvenez-vous en, ce n'est pas « les responsables », c'est vous toutes, ou plutôt chacune en est responsable. C'est dans la mesure où ce sentiment est vivace dans nos cœurs depuis vingt-sept ans que nous servons à quelque chose. Sinon, il vaudrait beaucoup mieux rendre la clef de notre beau foyer du boulevard Saint-Germain et nous séparer pour toujours.

Il nous arrive de temps à autre de nous interroger sur nos raisons de continuer à nous grouper en association. A travers le monde, ce que nous avions espéré ne plus jamais revoir après les camps de concentration a ressurgi, hélas ! Dans notre pays même, cependant privilégié,

(Suite page 2)

## « L'honneur d'un peuple appartient aux morts et les vivants n'en ont que l'usufruit »

Georges Bernanos

« Soldats tombés dans les déserts, les montagnes ou les plaines ; marins noyés que bercent pour toujours les vagues de l'océan ; aviateurs précipités du ciel pour être brisés sur la terre ; combattants de la Résistance tués aux maquis et aux poteaux d'exécution ; vous tous qui, à votre dernier souffle, avez mêlé le nom de la France, c'est vous qui avez exalté les courages, sanctifié l'effort, cimenté les résolutions... Vous avez pris la tête de l'immense et magnifique cohorte des fils et des filles de la France qui ont, dans les épreuves, attesté sa grandeur... Votre pensée, fut, naguère, la douceur de nos deuils. Votre exemple est, aujourd'hui, la raison de notre fierté ! Votre gloire sera, pour jamais, la compagnie de notre espérance. »

G. de GAULLE.

C'est sur cette préface que s'ouvre le Mémorial de l'Ordre des Compagnons de la Libération.



Il contient trois cent-douze noms.

Les Compagnons tombés entre le 18 juin 1940 et le 8 mai 1945 se dressent de page en page dans l'ordre de la mort sans distinction aucune.

Parmi ces Compagnons, six femmes. Et puisque l'A.D.I.R. est une association féminine, c'est de ces six femmes que nous avons choisi de parler.

Tout d'abord comment ne pas nommer Simone Michel-Lévy — une résistante, une déportée dont ses camarades de camp gardent pieusement le souvenir.

Anne Fernier a consacré un long article à cette « héroïne franc-comtoise » dans le numéro de *Voix et Visages* de mai-juin 1958. C'est à Anne et à quelques-unes des proches compagnes de Simone que nous empruntons ce qui suit.

Simone Michel-Lévy est née à Chassins, dans le Jura. Après de solides études, elle passe brillamment le concours de rédacteur dans l'administration des P.T.T. Au moment de l'Armistice, elle est nommée au centre des Recherches et du Contrôle technique à Paris. Ses fonctions lui permettent de réunir des renseignements, qu'elle transmet au réseau C.N.D. et à l'O.C.M.

Son bureau devient une véritable agence d'informations clandestines et un des centres les plus actifs de notre service national de faux-papiers.

Elle monte à l'intérieur de l'administration des P.T.T. un réseau analogue à Résistance-Fer. Un admirable système de transport, de postes d'armes et de parachutages fonctionne par l'intermédiaire des services ambulants des P.T.T. Simone utilise la poste restante comme boîte aux lettres. L'acheminement du courrier marche à la perfection, soit par voie maritime c'est-à-dire jusqu'aux chalutiers, soit par voie aérienne, et cela dans les deux sens.

Au soir du 5 novembre 1943, elle fut appelée d'urgence dans un café voisin, pour un entretien de quelques minutes et quitta sa table de travail en y laissant son stylo et ses affaires. Elle ne revint jamais.

Interrogée, Simone subit d'atroces tortures.

4P 4616

« Cependant, malgré les pires épreuves morales et physiques qui la laissaient brisé dans sa cellule, Simone n'oublierait pas son travail professionnel brusquement interrompu. Par une voie jusqu'ici inconnue, elle fit parvenir à son chef de service un rapport détaillé sur toutes les questions administratives dont elle était chargée et qu'elle avait laissées en suspens. »

Puis ce sera la déportation — Ravensbrück, le camp d'Holleischen où elle travaille dans une usine d'armement... où elle sabote. « J'ai bien vu que la presse allait sauter et je me suis dit : Eh bien ! que ça saute. »

La surveillante allemande fait un rapport de sabotage qui va jusqu'à Berlin. La réponse d'Himmler arrive plusieurs mois plus tard, en avril 1945, alors que tonnent déjà les canons américains. « Notre Françoise », comme l'appellent ses compagnes, part pour Flossenbourg avec deux de ses camarades, deux jeunes filles dont l'une a dix-huit ans.

Elles sont revêtues de vêtements neufs.

Françoise ne se fait aucune illusion sur le sort qui les attend. « Sois tranquille, dit-elle à une de ses amies au moment de la quitter, j'aiderai les petites à mourir dignement ». Toutes trois seront pendues. Avant de mourir, Simone Michel-Lévy écrit à sa mère : « Ne soyez pas triste. Mon cœur est calme autant que mon esprit. De ma petite cellule, j'interroge le ciel, je pense à tout ce qui est beau, à tout ce qui est clair... »

« Les tortures avaient fait blanchir ses cheveux, dit Anne Fernier, et avaient voûté ses épaules, la faim et la fatigue l'amaigrissent à l'extrême. Râlement sous une aussi frêle apparence se cache autant de force de caractère. »

Avez-vous connu Simone Michel-Lévy au camp, ai-je demandé ? Et, tout aussitôt, des souvenirs évoqués, s'est élevée une présence — comme une force toujours prête à agir.

Gabrielle FERRIÈRES.

## « Auschwitz en Angleterre »

Analyser, faire la critique du livre : *Auschwitz en Angleterre* ? C'est surtout un livre que l'on vit. Lors du procès en question en 1964 un article le concernant avait déjà paru dans *Voix et Visages* sous le titre : « Le vrai visage du procès de Londres ». Mais peut-être n'est-il pas inutile de rappeler brièvement de quoi il s'agit. Dans son roman *Exodus*, Léon Uris, auteur américain à best-sellers — et pas toujours du meilleur goût — avait écrit : « ... et ici (à Auschwitz) le Dr Dering avait procédé à 17.000 opérations chirurgicales d'ordre expérimental sans anesthésie. » En réalité ces castrations avaient été pratiquées sur 10 jeunes filles de 15 à 19 ans et sur 130 hommes jeunes, tous juifs. Ces jeunes gens et jeunes filles avaient préalablement subi plusieurs séances d'irradiations par rayons X aux fins de stérilisation, irradiations pratiquées par le médecin S.S. Schumann. Le Dr Dering intenta un procès en diffamation contre l'auteur et l'éditeur d'*Exodus*, procès qui débute le 13 avril 1964 et dura près de trois semaines. Et il se passa cette chose extraordinaire : au fur et à mesure du déroulement de l'action judiciaire, d'accusateur le Dr Dering devint l'accusé, car deux sortes de témoins surgirent au cours du procès ; d'une part le registre des opérations tenu à cette époque par le Dr Dering lui-même et de l'autre 7 femmes et 5 hommes, victimes de ces expériences et qui, miraculièrement y avaient survécu, à l'insu du médecin.

En 1965 parut le livre *Auschwitz in England*, écrit par deux membres du barreau, chroniqueurs judiciaires. C'est lui qui vient d'être traduit intégralement en français et a paru aux Editions Diaspora. C'est un livre bien fait, d'une très grande valeur documentaire. Et ce compte rendu rigoureux, se voulant neutre, est tout frémissant d'émotion.

### RECHERCHE

Ancien de la Division Leclerc, recherche pour sa collection tous insignes métalliques de tous régiments. Faire offres à M. André Lestienne, 82, avenue Gambetta, Paris-20<sup>e</sup>.

tion contenue. Il a su faire revivre pleinement cette extraordinaire atmosphère de dignité dans laquelle s'est déroulé le procès. Atmosphère due à la présence de deux personnalités : le juge et lord Gardener, avocat de la défense. Un juge, profondément humain mais qui se refuse à lui-même la tentation d'un entraînement facile vers une subjectivité légitime, ramenant constamment les débats sur un terrain strictement juridique.

L'issue du procès aurait été toute différente si le Dr Dering au lieu de se poser en homme outragé et d'accumuler les mensonges, avait simplement avoué : « Oui, j'ai fait ces expériences, j'ai eu peur, j'ai été faible. » La peur, nous savons toutes ce que c'est, nous la connaissons. Il n'y a pas de honte à l'éprouver. Elle fait partie de notre condition humaine comme toutes les contradictions dont nous sommes faits. Nous sommes très influençables, capables tantôt de nous laisser entraîner dans un généreux enthousiasme collectif et tantôt de hurler avec les loups. Le choix dépend souvent de peu de choses. Mais cette possibilité de choix nous appartient également à chacun d'entre nous et elle justifie notre foi en l'humanité. Nul ne peut savoir d'avance quelle serait son attitude dans telle ou telle circonstance. Pour mon compte, en lisant les tortures infligées par la Gestapo à certaines de nos camarades, je me demande actuellement encore, avec angoisse, si j'aurais pu y résister jusqu'au bout sans trahir.

Ce livre *Auschwitz en Angleterre* vous empoigne. Il est d'une terrible actualité. L'évolution de la science — et, hélas ! de la médecine — déshumanise. Nous retrouvons sous une forme plus déguisée le surhomme nazi qui ne doit de compte à personne et qui se croit maître à bord... avant Dieu. Le progrès contient un germe corrosif s'il ne va pas de pair avec une plus profonde prise de conscience du destin de l'humanité. Les circonstances dans lesquelles, par exemple, ont eu lieu certaines greffes du cœur ont bien montré combien d'autres facteurs que l'intérêt de l'opéré ont joué un rôle.

## « Vingt-septième assemblée générale »

(Suite de la page 1)

presse nous révèle les tares, les scandales du régime pénitentiaire. Qu'un d'entre nous, quand il était ministre de la Justice — je parle d'Edmond Michelet — se soit attelé à la tâche gigantesque dont ont révélé tous les déportés de transformer les prisons ne suffit pas à nous donner bonne conscience. Qu'une de nos camarades, Germaine Tillion, ait lutté contre la pratique de la torture pendant la guerre d'Algérie et, récemment encore, ait répondu comme on sait au général Massu qui se vante dans son livre « La Vraie Bataille d'Alger » d'avoir ordonné et couvert la torture, cela n'efface pas notre honte et notre peine. Et il peut nous arriver de penser que ni le sacrifice de ceux qui ne sont pas revenus ni le témoignage des survivants n'a suffi à convaincre tous les Français que rien, absolument rien, ne peut justifier « les moyens indignes ».

Quand Maurice Rolland, ancien déporté lui aussi, président de l'Association des Magistrats résistants et Compagnon de la Libération rappelle — toujours à propos du général Massu — que nous avons aussi combattu dans les camps de concentration « pour que soit sauvegardée la dignité de l'homme, pour que l'humanité ne soit pas une jungle où soit seule appliquée la loi du plus fort » comment ne lui apporterions-nous pas notre adhésion profonde ! Et je ne doute pas que chacune d'entre nous, selon ses possibilités, à la place où elle se trouve, n'essaie de poursuivre un tel combat.

L.A.D.I.R. en tant que telle ne s'est pas engagée dans ce combat, et certaines d'entre nous le regrettent. Dès l'origine, notre petite association s'est créée dans un but exclusif d'entraide et d'amitié, ce qui lui a d'ailleurs permis d'échapper aux divisions graves et de poursuivre son action depuis vingt-sept ans.

Mais cette amitié même qui nous unit est née de notre refus commun d'accepter l'asservissement nazi, et, si nous ne pouvons retrouver aujourd'hui notre unanimité d'alors sur les moyens de défendre encore la « cause de l'homme », il n'y a pas d'hésitation sur le devoir de continuer à la servir.

Geneviève Anthionoz-De Gaulle.

Lors d'un congrès récent, un médecin français a jeté l'alarme : Aux Etats-Unis on aurait proposé de se servir des fœtus vivants provenant d'avortements comme « matériel » à expérimentations...

Il y a eu le procès de Nuremberg contre les criminels de guerre. Serons-nous amenés un jour à parler des « criminels de paix » ?

Haidi HAUTVAL.

# Maurice Hewitt

Le maître Maurice Hewitt est mort le 7 novembre 1971, à l'âge de 84 ans. *Voix et Visages* tient à lui dire un dernier adieu.

Car beaucoup d'entre nous l'aimaient, aimait en lui l'artiste — le second violon de Capet, créant ensuite son propre quatuor —, le chef d'un orchestre à cordes fondé après la guerre et dont de très beaux enregistrements perpétuent le souvenir.

Mais ce n'est pas du serviteur de la musique que nous voulons parler ici, bien que les accents de son violon résonnent encore dans nos oreilles et dans nos cœurs.

L'incomparable artiste, l'homme infiniment bon, le protecteur des jeunes talents, d'autres l'évoqueront mieux que nous. Une émission lui a d'ailleurs été consacrée à la radio, le 30 décembre 1971. France-Culture avait groupé autour de son micro les plus proches amis du maître : Jean Chassin, Jean Wiener, Henri Screpel, interviewés par Brigitte Massin, lui rendirent un émouvant hommage, entrecoupé par l'audition de quelques-uns de ses disques.

Puis la voix du maître s'est élevée enregistrée peu de temps avant sa mort, combien émouvante, retracant une vie tout entière consacrée à l'art — racontant aussi l'histoire de sa résistance, l'épreuve de sa déportation.

Dans l'atelier de la rue des Acacias, tout bruisant de musique — et après une répétition d'orchestre — on apprenait à manier la mitrailleuse. C'est là que Maurice Hewitt sera arrêté avec plusieurs membres du réseau Buckmaster, ce glorieux réseau si cruellement éprouvé. Viendront ensuite, la prison, les interrogatoires, Buchenwald.

Au block de quarantaine, Maurice Hewitt remplit la fiche réglementaire. Il mentionne ses titres : professeur au Conservatoire et chef d'un orchestre à cordes.

Il part pour le petit camp et rencontre un jeune Polonais, incarcéré depuis 1943 et devenu un des dirigeants du camp. Sigmund se montre passionné de musique. Mauvais violoniste, il prie Hewitt de l'aider à se perfectionner. Il obtient l'autorisation de faire pénétrer des instruments dans le camp. « Voulez-vous faire quatuor avec moi ? » demande-t-il.

Chose stupéfiante, un homme déporté, un homme qui abordait ses interrogatoires avenue Foch en chantonnant silencieusement l'*Aria* de Bach pour garder son calme et à qui l'on dit, alors qu'il pénètre dans l'univers concentrationnaire : « Voulez-vous faire musique avec moi ? »

Hewitt accepte. On l'emmène au block de la pathologie. On lui donne un violon. Et là, il joue en face d'un crâne coupé en deux qui le regarde de son œil creux.

Sigmund est enthousiasmé. Un quatuor s'organise qui va trouver un auditoire : le dimanche après-midi, alors que les baraquements se vident des S.S., le quatuor passe de block en block et joue devant les détenus. Ainsi vingt mille hommes entendront le quatrième quatuor de Beethoven, dont l'*Adagio* sera exécuté aux funérailles du maître, suivant ses dernières volontés. Ces hommes s'approcheront d'Hewitt, hommes sans culture musicale, qui viendront lui dire : « Vous m'avez fait du bien. »

Maurice Hewitt fait plus encore, et c'est en écoutant le magnétophone qui ressuscite sa voix que je note ses propres paroles :

*Nous allions à l'hôpital, au Revier. On s'installait n'importe comment et on jouait pour les malades qui allaient mourir.*

*Un jour, nous sommes entrés dans une pièce où un jeune Danois était à l'agonie.*

*Le quatuor se mit à s'accorder — et le visage du mourant prit une expression horrifiée. Je dis à mes musiciens de mettre la sourdine et leur demandai d'exécuter successivement l'*Aria* de Bach, le *Largo* de Händel, et une pièce de Schumann Chant du Soir. Et, tout en jouant ces trois pièces, j'ai vu cet homme mourir. J'ai vu ses traits contractés se détendre peu à peu. Il se passait quelque chose, cette chose miraculeuse que la musique devait faire et qu'elle avait faite..*

G. F.

## VIE DES SECTIONS

### Section de Metz

Il fait froid, et la campagne givrée a sous un ciel bleu une blancheur frissonnante, c'est une raison de plus pour apprécier la chaleur de l'accueil que, le 23 janvier, m'ont réservé les Messines.

Nous nous sommes réunies autour d'un savoureux chevreuil au restaurant de « La Ville de Lyon » où nos camarades de Sarreguemines sont venues nous rejoindre.

Chacune, suivant une aimable coutume, apporte un cadeau qui, à la fin du repas, est tiré au sort, sans compter les généreux présents parfumés d'un pharmacien ami, joués au loto dans une euphorie que les quelques maris présents rendaient plus joyeuse encore.

L'atmosphère amicale et détendue a, je l'espère, séduit nos deux nouvelles adhérentes Mme Spaeter et Mme Schadli que nous avons eu la grande joie d'accueillir.

Andrée François dont les talents d'animatrice et d'organisatrice ne sont plus à vanter a su donner une fois encore à ce déjeuner son caractère de franche camaraderie et a permis à la Parisienne que je suis d'apprécier la vitalité, la bonhomie et la gaieté des Lorraines.

Elles m'ont promis de venir nombreuses à l'assemblée générale où nous les attendons à notre tour les bras ouverts.

Jacqueline SOUCHÈRE.

### Section Loire-Centre

Le 21 novembre dernier, malgré le temps maussade, nous sommes vingt-cinq environ à nous retrouver au château de Nanteuil à Huisseau-sur-Cosson (Loir-et-Cher) pour notre réunion d'automne. Mme Watson-de Bernard, fille de notre chère amie « Souris » avait tenu à nous offrir l'hospitalité de sa belle maison, que beaucoup d'entre nous connaissaient déjà.

Après l'assistance à la messe en l'église du village, notre groupe se rend au ci-

metière où nous nous recueillons sur la tombe de Mme de Bernard. Nous nous retrouvons à l'apéritif, et c'est le gai bavardage d'amies heureuses de rappeler des souvenirs communs. Mais la maîtresse de maison nous appelle dans la grande salle à manger aux meubles anciens. Notre chère présidente, Marguerite Flamencourt, excuse les absentes, rappelle les deuils qui ont éclairci nos rangs durant ces derniers mois et en quelques phrases délicates évoque le souvenir de Mme de Bernard. Après nous avoir invitées à une minute de silence en mémoire de ces amies disparues, elle remercie notre hôtesse de nous recevoir et forme des vœux pour la réalisation de ses projets concernant la restauration de sa jolie demeure. Comme Marguerite sait si bien le dire, nous sommes « dans un cadre que nous aimons, un peu loin des bruits et dans l'ambiance amicale qui nous est chère. » Nous savourons le délicieux repas préparé à notre intention. Autour des deux tables, les visages sont heureux. Heureuses, nous le sommes de retrouver l'amitié vraie qui s'est forgée dans l'épreuve, de pouvoir évoquer le souvenir des amies disparues sans que ce souvenir soit terni par les contingences de la vie quotidienne.

Merci à « Mouné » d'avoir permis cette belle journée amicale.

M. LARSEN.

### COMMUNIQUES DU MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le ministère des Affaires culturelles fait savoir que, depuis le 23 novembre 1971, le dernier rang d'orchestre de la Comédie Française est retiré des places en location.

Les fauteuils sont mis en vente au premier bureau, une demi-heure avant le spectacle.

Les mutilés anciens combattants titulaires de la carte de priorité avec la mention « Station debout pénible » ont accès par priorité à ces places au tarif de faveur de 11 F, sur présentation de leur carte (avec limitation à deux billets par prioritaire).

La valeur du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, qui était de 11,23 F depuis le 1<sup>er</sup> janvier, sera portée à 11,40 F à compter du 1<sup>er</sup> février 1972.

### Croisière de la Déportation

« CAP SUR CASABLANCA »

A BORD DU « MASSALIA »

du mardi 9 mai 1972

au lundi 15 mai 1972

Prix par personne en cabine première classe à deux personnes de Marseille à Marseille : 830 F.

Ce prix comprend : un voyage de cinq jours et demi, une journée d'excursion à Rabat, les boissons à bord pendant les repas.

Passeport valable obligatoire pour le Maroc.

Places limitées à 328 personnes.

Pour tous renseignements, s'adresser à J. Henriet, Voyages Kuoni, 33, boulevard Malesherbes, Paris (8<sup>e</sup>). Tél. 265-29-09.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AURA LIEU

**le Samedi 11 Mars 1972, après-midi**

AU MUSÉE SOCIAL, 5, LAS CASES, PARIS-7<sup>e</sup> (Métro : Solférino)

**SAMEDI 11 MARS 1972**

**A 15 heures** : réunion de l'Assemblée générale au Musée social, 5, rue Las-Cases.

**A 18 h 30** : cérémonie à l'Arc de Triomphe. Rassemblement à 18 h 15 angle Champs-Elysées - avenue de Friedland. L'Association des Résistants de 1940 se joindra à l'A.D.I.R. pour cette cérémonie.

Etant donné la rencontre du dimanche que nous vous annonçons plus loin, il n'y aura pas de dîner, mais, après la cérémonie à l'Arc de Triomphe, un vin de l'amitié réunira toutes les présentes à 19 heures, au restaurant du Musée de l'Homme «Le Totem», place du Trocadéro. Participation de chacune : 15 F.

## ELECTIONS

Afin de se conformer aux statuts, l'Assemblée générale devra procéder au renouvellement du tiers du conseil d'administration.

Les membres sortants cette année, sont : Mmes Anthonioz, Caubrière, Charpentier, L'Herminier, Souchère, Vernay.

## Le Danemark en deuil

La mort du roi Frédéric IX, le 14 janvier dernier, a attristé nos camarades et particulièrement celles qui sont revenues de Ravensbrück par le Nord en 1945 et n'ont pas oublié l'accueil chaleureux qu'elles ont trouvé au Danemark avant de s'embarquer pour la Suède. Il traduisait sans aucun doute spontanément les sentiments que le roi Christian X et le prince héritier Frédéric, prisonniers dans leur propre pays, ne pouvaient manifester personnellement.

L'A.D.I.R. a exprimé à la famille royale et au peuple danois la part qu'elle prenait à leur deuil.

## DÉCORATIONS

Par décrets en date du 16 décembre 1971, nos camarades désignées ci-dessous ont reçu les décosations suivantes dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

*Grade de commandeur* : Mme Vve Vallet Marguerite.

*Grade d'officier* : Mlle André Marcellle ; Mme Fayet Anne-Marie ; Mme Mura Marguerite ; Mme Janvier Yvonne ; Mme Vve Morin Catherine ; Mme Vve Le Rouge de Rusunan Marie-Renée ; Mme Thuru Yvonne ; Mme Fleury Jacqueline, délégués de l'A.D.I.R. pour le département des Yvelines ; Mme Mole Suzanne ; Mme Vve Gaillard Marie-Antoinette.

*Grade de chevalier* : Mme Vve Colin Maria ; Mlle Bène Ernestine ; Mlle Berne Isabelle ; Mme Bauer Henriette, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Rhône ; Mme Viel Marcelle ; Mlle

Les membres sortants peuvent être réélus, mais toutes nos adhérentes ont la possibilité de poser leur candidature.

Les candidatures au remplacement des membres sortants désignés ci-dessus devront nous parvenir le plus rapidement possible.

## COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'Assemblée générale de leur cotisation 1972. Montant minimum : 5 F. (C.C.P. A.D.I.R. 5266-06 Paris.)

Nous leur rappelons que, en dehors des versements faits directement au siège de l'association, seules les déléguées des sections de province ont pouvoir d'encaisser les cotisations au nom de l'A.D.I.R. (Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance).

Le mandat pour le paiement des cotisations vous est adressé sous pli séparé ainsi que le bulletin de vote, dès le début de l'année. Les camarades qui auraient réglé leur cotisation antérieurement sont priées de nous excuser de l'envoi du mandat.

Gout-Larue Antoinette ; Mme Garraud Jeanne ; Mme Charrain Jeanne ; Mme Vincent Ginette, déléguée adjointe de l'A.D.I.R. pour le département de la Gironde ; Mme de Seynes Anne ; Mlle Gournay Simone ; Mlle Soquet Esther ; Mme Hoisne Sabine.

## CARNET FAMILIAL

### MARIAGES

Michel Barsaq, fils de notre camarade Mme Barsaq a épousé Margit Kvolsbek Pedersen à Djibouti. Soustons, le 19 novembre 1971.

Notre présidente-fondatrice, Mme Delmas, fait part du mariage de son petit-fils Etienne Hardy avec Dominique Moreau, le 25 juin 1971, de son petit-fils Yves Niaudet avec Sophie Charpentier, le 25 juin 1971, et de son petit-fils Patrick Niaudet avec Claire Fraisse, le 18 décembre 1971.

### DECES

Notre camarade Mme Dabrowski a perdu son père et son mari. Paris, août et septembre 1971.

M. Robert Jahan, mari de notre reçue camarade Jahan «Tante Yvonne» est décédé. Paris, 16 novembre 1971.

Mlle Lansac, l'une des bibliothécaires de l'A.D.I.R., a perdu sa belle-sœur. Paris, le 23 janvier 1972.

Notre camarade Mlle Oddon, membre du conseil d'administration, a perdu sa nièce. Janvier 1972.

Notre camarade Mme Patoux est décédée. Hesdin, avril 1971.

Notre camarade Mme Perrin est décédée. Angers, décembre 1971.

## DIMANCHE 12 MARS 1972

Nous vous informons que le conseil d'administration a décidé de supprimer la rencontre interrégionale en 1972 et de la remplacer par une journée de rencontre à Paris. En voici le programme :

**10 h 45** : Visite du Musée de l'Ordre de la Libération. Accueil par des Compagnons de l'Ordre de la Libération ;

Déjeuner au restaurant de l'UNESCO, Prix : 45 F tout compris.

Si vous désirez y participer, inscrivez-vous avant le 8 mars, dernier délai fixé par le restaurateur et réglez-en le montant en même temps. Il en est de même pour le Vin de l'amitié du samedi soir 11 mars.

Envoyez-nous donc la somme de :  $15 + 45 = 60$  F. Seules, celles qui auront réglé cette somme d'avance pourront assister à ces deux réunions, car étant donné le grand nombre des participantes, il nous sera impossible de recevoir l'argent sur place.

En vous inscrivant, dites-nous s'il y aura lieu de vous retenir une chambre afin que nous puissions prendre des options dans différents hôtels.

Notre camarade Mme Porteres est décédée. Paris, 15 janvier 1971.

Notre camarade Mme Rycroft a perdu son fils. Alençon, le 19 novembre 1971.

Notre camarade Mme Strohl, déléguée de l'A.D.I.R. pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, a perdu son père. Strasbourg, 25 décembre 1971.

Notre camarade Mme Zugel est décédée. Strasbourg, 18 septembre 1971.

Nous apprenons avec une grande peine la mort de notre amie et camarade, Mme Robert Debré, née Elisabeth de la Panouse, survenue si brusquement le 8 janvier dernier.

Membre de notre premier conseil, elle s'était chargée d'organiser notre service médical, tâche qu'elle a accomplie avec toute la compétence et le dévouement dont elle a fait preuve, partout où son activité l'a appelée à « servir », que ce soit dans la Résistance, à l'A.D.I.R., à l'Hôpital des Enfants-Malades, au Comité de l'Enfance.

Prisonnière de la Résistance, ayant perdu deux de ses fils, elle a vraiment « mérité » l'affection des siens, l'hommage de la Résistance et notre reconnaissance.

Que le Professeur Robert Debré, ses enfants et petits-enfants et arrière-petits-enfants sachent tout ce que ses camarades de l'A.D.I.R. lui doivent et croient à leur profonde sympathie.

I. R. DELMAS.

Le Gérant-Responsable : G. ANTHONIOZ.  
Bernard Neyrolles - Imprimerie Lescaret - Paris